

Veille des idées

France

Laïcité

Jérémie Peltier dresse pour la Fondation Jean Jaurès un état des lieux de l'opinion des Français, et plus spécifiquement les sympathisants de La République en marche, sur les questions de laïcité et d'une éventuelle modification de la loi de 1905, en se basant sur un échantillon de 2500 personnes.

1. L'enquête révèle que l'opinion publique est très massivement attachée à la loi de 1905, et est majoritairement en faveur d'une position que l'auteur qualifie de très « républicaine ». 87 % des Français disent être favorables à la loi de 1905, chiffre qui grimpe à 94 % pour les électeurs d'Emmanuel Macron au premier tour de l'élection présidentielle de 2017. 83 % des Français se disent favorables à la loi de 2004, qui interdit le port de signes religieux ou de tenues manifestant une appartenance religieuse dans les écoles, les collèges et les lycées publics, valeur qui monte à 88 % chez les électeurs d'Emmanuel Macron. Enfin, 89 % des Français se disent favorables à la loi de 2010 interdisant le port d'un voile intégral couvrant le corps et le visage, pour 92 % chez les électeurs d'Emmanuel Macron.
2. Le sondage s'intéresse également à la perception de la laïcité. Pour 30 % des personnes interrogées, il s'agit de séparer les religions et la politique. Ensuite, il s'agit pour 22% d'entre eux d'assurer la liberté de conscience, puis, pour 20% de faire reculer l'influence des religions dans notre société. Enfin, 19% des sondés voient la laïcité comme le besoin de mettre toutes les religions sur un pied d'égalité. Les valeurs sont similaires lorsque les électeurs d'Emmanuel Macron sont interrogés.
3. Les Français sont favorables à un renforcement de la loi de 1905 : 74 % des Français estiment que la laïcité est aujourd'hui en danger en France. 84 % des Français seraient par exemple pour l'interdiction de toute prière de rue et autre cérémonie religieuse dans l'espace public, 76 % des Français seraient favorables à l'interdiction du port de signes religieux ostensibles (croix, voilà, kippa, turban, soutane...) aux usagers des services publics (ce qui serait contraire à l'esprit de la loi du 1905), ou encore 75 % des Français seraient également favorables à l'interdiction du port de signes religieux ostensibles dans les salles de cours des universités. Les chiffres sont relativement similaires pour les électeurs d'Emmanuel Macron.
4. Enfin, l'enquête dévoile un fort attachement des personnes qui se disent musulmanes à la loi de 1905, 75 % se disant y être favorables.

Services publics dans les territoires ruraux

À la demande du comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques de l'Assemblée nationale, la Cour des comptes a réalisé une enquête sur l'accès aux services publics dans les territoires ruraux. Le rapport révèle que rapportée à la population, l'implantation des services publics dans les territoires ruraux demeure globalement dense, parfois même supérieure à celle du reste du territoire national, mais varie cependant fortement selon les réseaux considérés. Ce constat conduit à nuancer le sentiment d'abandon qui s'exprime parfois, mais ne doit pas empêcher l'offre de services dans les territoires en déclin démographique d'évoluer pour répondre aux nouveaux besoins qui s'y manifestent, et ainsi permettre de garantir l'égal accès aux services publics sur l'ensemble du territoire.

La Cour suggère notamment :

- (i) D'affirmer la responsabilité du ministère en charge de la cohésion des territoires dans la définition de l'offre de services publics locaux,
- (ii) D'analyser de façon régulière et indépendante la qualité de l'accès aux services publics dans les zones rurales, à partir d'indicateurs, en associant des représentants du Parlement et des associations d'élus locaux,

- (iii) De regrouper les dispositifs et simplifier la gestion en faisant des EPCI l'échelon d'exécution de l'amélioration des services publics,
- (iv) De créer le métier d'agent polyvalent d'accompagnement du public, en particulier pour l'aide numérique,
- (v) Ou encore de faire bénéficier à terme les territoires ruraux d'une couverture internet très haut débit, conformément aux objectifs de l'Union européenne à l'horizon 2025.

Fiscalité écologique

Le Conseil d'analyse économique publie une note proposant de maintenir la taxe carbone, moyennant des modifications profondes pour construire un dispositif efficace et juste. La note simule d'abord l'impact des taxes environnementales sur le pouvoir d'achat des ménages en fonction de trois critères essentiels : leur revenu, leur localisation et leurs équipements (en matière de transport ou de chauffage) - l'étude se donnant comme objectif de réduire au maximum le nombre de ménages perdants dans les cinq premiers déciles, après redistribution de la taxe et des subventions favorisant les changements d'équipement.

Le CAE montre qu'en redistribuant l'intégralité du produit de la taxe sous forme de transferts aux ménages en fonction de leur revenu (en faveur des cinq premiers déciles) et de leur localisation (en faveur des communes rurales et des petites aires urbaines), de nombreux ménages modestes voient leur pouvoir d'achat augmenter.

Le rapport propose également d'élargir l'assiette des taxes environnementales en y incluant les secteurs exonérés, tout en assurant des contreparties pour maintenir leur compétitivité. Enfin, le CAE propose des mécanismes permettant de lisser l'impact des envolées des prix du pétrole.

Affichage environnemental

Philippe Dutruc préside un avis du Conseil économique, social et environnemental (CESE) sur l'économie circulaire. Le CESE y invite le gouvernement à impulser une nouvelle dynamique sur ce sujet et à prendre des décisions politiques volontaristes dès 2019 à l'occasion de la mise en œuvre de la feuille de route sur l'économie circulaire. L'avis préconise d'harmoniser les dispositifs nationaux et européens pour généraliser l'affichage environnemental à un grand nombre d'autres secteurs, tout en assurant la mise en œuvre de contrôles de conformité sur un pourcentage des produits ou service. Il recommande également de définir par la loi un dispositif unique et obligatoire d'affichage environnemental, pour toutes les entreprises concernées, afin de clarifier la situation pour les consommateurs et consommatrices - car ce sont eux qui, par leurs choix, détiennent le pouvoir d'influencer sur le modèle économique.

Simplification de l'action publique

Jean-Ludovic Silicani publie pour l'Institut Montaigne une note sur l'efficacité des services publics, qui est selon lui un critère déterminant de l'attractivité d'un pays au même titre que la qualité de vie de ses habitants. Si les Français y sont très attachés, ils estiment insuffisant le rapport entre le niveau de leurs impôts et celui des services publics qui leur sont rendus. L'étude recommande donc une série de réformes importantes et cohérentes, portant sur les principaux paramètres de l'action publique :

- Stricte spécialisation des missions des différents acteurs publics (État, établissements publics, collectivités territoriales...) afin d'éviter les redondances et donc les gaspillages de coûts et de temps.
- Suppression des services déconcentrés de l'État correspondant aux domaines de compétences décentralisées et spécialisation des compétences des départements et des régions.
- Simplification du statut de la fonction publique, notamment en ramenant les quelques 500 corps, statuts d'emplois ou cadres d'emplois à une cinquantaine de cadres statutaires.

- Réduction du stock et du flux de normes juridiques en privilégiant, dans les textes législatifs et réglementaires, le respect d'obligations en termes d'objectifs ou de résultats, plutôt que de moyens.
- Mise en place, d'ici fin 2020, d'un réseau d'un millier de maisons de services au public, implantées notamment dans les territoires les moins denses.

En suivant ces recommandations, Jean-Ludovic Silicani indique que la masse salariale publique serait réduite de 100 000 à 200 000 en cinq ans, tout en améliorant de façon individualisée la rémunération des agents publics, et que les autres dépenses de fonctionnement pourraient être réduites de 8 milliards d'euros en cinq ans, soit 0,3 point de PIB.

Dépendance

Dominique Libault (président du Haut conseil du financement de la protection sociale) a remis au Gouvernement un rapport sur la prise en charge de la dépendance. L'auteur déclare que le vieillissement de la population et la hausse du nombre de personnes dépendantes qu'il induit représente un défi majeur pour notre protection sociale, car le nombre de personnes de plus de 85 ans (1,5 million aujourd'hui) va tripler d'ici 2050 – ce qui aura des incidences considérables sur moyens financiers nécessaire à la prise en charge de la dépendance : rénovation des EHPAD, développement d'autres modes de prise en charge, meilleure formation pour les professionnels du grand âge, recrutements ... Ce rapport, fruit d'une concertation de 6 mois associant l'ensemble des parties prenantes formule des propositions pour répondre à cet enjeu, comme la création d'un guichet unique pour les personnes âgées et les aidants dans chaque département, la mise en place d'un plan national pour les métiers du grand âge, une hausse de 25 % du taux d'encadrement en Ehpads d'ici 2024, un plan de rénovation de 3 milliards d'euros sur 10 ans pour les Ehpads et les résidences autonomie ou encore la mobilisation renforcée du service civique et, demain, du service national universel, pour rompre l'isolement des personnes âgées et favoriser les liens intergénérationnels

Europe

Enquête électorale

En partenariat avec l'Institut Viavoice et la Revue civique, la Fondation Jean-Jaurès présente le volet 2019 de son « observatoire de la démocratie » mené sur un échantillon représentatif de plus de 1000 Français qui mesure l'adhésion des citoyens à une batterie de mesures.

1. Ainsi, en ce qui concerne la démocratie, un Français sur deux (50 %) est ainsi favorable à renforcer les pouvoirs du Parlement européen, une courte majorité de l'opinion publique (52 %) serait favorable à l'idée de donner au Parlement européen le droit d'initiative législative, et 57 % sont favorables à « l'élection au suffrage universel direct d'un représentant de l'Union européenne, qui pourrait parler au nom de l'UE et de ses peuples ».
2. Les attentes citoyennes des Français sont également favorables à un renforcement des politiques communautaires : 59 % des personnes interrogées étant favorables à la création d'un Ministère des Finances de la zone euro, l'idée de créer une « Agence européenne de l'Environnement qui pourrait vérifier chaque année le respect de l'Accord de Paris (COP 21) par les pays européens » est très populaire (71 % d'adhésion), de même que la proposition de créer « une banque européenne du climat destinée à financer la transition écologique dans l'ensemble des pays de l'UE » (64 %).
3. Sur le plan économique et social, la mise en place d'une taxe sur les transactions financières au sein de l'Union est toujours souhaitée par 55 % des Français.
4. Enfin, les propositions visant à renforcer la politique sécuritaire et de défense de l'Union sont également très populaires, avec 70 % d'adhésion à l'idée d'une « agence européenne de protection des démocraties », 66% pour la création d'un budget de

Défense européen et d'une « force commune d'intervention » européenne, ou encore 70% de soutien pour la création d'un office européen de l'asile et d'une police européenne des frontières.

En conclusion, l'étude révèle que le principe de renforcer certaines politiques communes au sein de l'UE en matière d'environnement, de sécurité ou de Défense est loin de constituer un repoussoir pour les Français : si l'Europe est souvent présentée comme mal aimée, elle reste néanmoins encore très attendue pour faire face aux défis internationaux les plus sérieux, qu'il s'agisse du réchauffement climatique ou de la montée des tensions géopolitiques.

Des propositions pour l'Europe

Le pôle Europe du think tank Terra Nova publie un rapport détaillant ses propositions, en vue de la campagne de mai. Pour les auteurs, le défi principal est celui de recentrer l'Union européenne sur quatre priorités au cours de la prochaine décennie.

1. Une Europe de la transformation positive, fondée sur une nouvelle forme de croissance, durable et équitable : neutralité carbone, au plus tard en 2050, faire de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables, du stockage de l'énergie, des réseaux intelligents et de la mobilité propre la priorité des financements européens, introduire un système européen de certification « bas-carbone » des entreprises, qui serait appliqué à la fois aux entreprises européennes et aux entreprises internationales qui souhaitent exporter vers l'Union européenne, mettre en place une taxe carbone européenne pour les secteurs non couverts par l'ETS (le bâtiment, l'agriculture et les transports, y compris l'aviation).
2. Une Europe qui protège : réformer en profondeur les procédures du droit d'asile en Europe en supprimant la clause du pays de première entrée du règlement de Dublin et en créant un Office du droit d'asile en Europe (ODAE), créer dans les pays de départ des centres européens pour traiter les demandes d'asile, doter Europol d'une capacité d'analyse et de redistribution des renseignements ainsi centralisés et l'autoriser, sous la conduite du Parquet européen, à conduire des enquêtes et à procéder aux arrestations et collecte de preuves en vue de jugement, utiliser la force régulatrice du marché européen pour exporter les normes européennes environnementales et sociales dans les instances de normalisation internationales existantes, instaurer un contrôle efficace des investissements non européens.
3. Une gouvernance économique commune centrée sur la régulation du capitalisme financier : une procédure de restructuration de la dette reposant sur une autorité supranationale permettant de pallier les besoins les plus urgents de l'État membre en difficulté, un budget propre à la zone euro, l'interdiction de tout régime fiscal dérogatoire ayant pour seul but d'attirer la domiciliation de grands groupes, harmoniser la base de l'impôt sur les bénéficiaires des sociétés puis son taux, ou encore une assurance-chômage européenne.
4. Une réponse à l'urgence démocratique : Introduire un temps de l'ordre du jour parlementaire réservé aux questions européennes, changer le cadre juridique de la couverture médiatique nationale des élections européennes, élire le président de la Commission sur la base d'un programme de mandature agréé avec le Parlement européen et le Conseil, rendre publiques toutes les délibérations du Conseil (sauf cas particuliers requérant le huis clos), le renforcement des règles de déontologies après un mandat de parlementaire ou de commissaire, et le contrôle du respect des règles éthiques par une autorité indépendante.

Investissements étrangers

Éric-André Martin publie pour l'Institut français des relations internationales (Ifri) une analyse sur les flux d'investissements directs étrangers (IDE) dans l'Union européenne. En effet, plusieurs États membres, dont la France et l'Allemagne, ont durci leur législation nationale et appelé à un renforcement des règles européennes. La réglementation relative au filtrage des

IDE, récemment adoptée par le parlement européen, définit des principes communs et l'instauration d'un mécanisme pour l'échange des informations entre pays de l'Union.

La principale conclusion de cette étude est d'affirmer que l'adoption de cette réglementation ne constitue pas le point d'arrivée mais plutôt de départ d'un processus de prise de conscience et d'adaptation collective à certains enjeux majeurs pour la prospérité et la compétitivité de l'Union européenne :

- (i) Si le premier enjeu est de continuer à offrir un cadre attractif aux capitaux étrangers, dont l'UE est dépendante, il est essentiel d'identifier les projets d'investissements problématiques, quelle que soit l'origine des capitaux.
- (ii) Le deuxième enjeu est celui de l'adaptation nécessaire de l'approche européenne, toujours marquée par les divisions entre États membres sur la façon de considérer les investissements. L'auteur suggère d'établir une liste des technologies et des actifs que les États membres considèrent comme stratégiques, puis de définir une culture de l'intelligence économique et d'une approche géoéconomique commune.
- (iii) Enfin, l'analyse se porte sur la question du filtrage des investissements Chinois. L'auteur suggère de surveiller la façon dont Pékin déploie son influence en Europe et d'identifier les risques qui y sont associés, mais relève également le besoin pour les entreprises européennes d'obtenir un meilleur accès au marché chinois, et suggère donc de mettre en place un accord bilatéral sur les investissements UE-Chine.

Propositions des principales familles politiques européennes

Christine Verger analyse pour l'institut Jacques Delors les positions adoptées dans divers congrès et réunions par cinq groupes politiques européens, sur deux thèmes principaux - que sont les sujets polémiques et passionnels (immigration, technocratie contre démocratie, élargissement ou renforcement, respect des règles économique...) et les questions d'avenir (comment financer la transition écologique, l'Europe qui protège, l'Europe sociale, la fiscalité européenne...). Il s'en dégage une forte polarisation entre les groupes non-euroseptiques et relativement modérés (essentiellement PPE, S&D, ALDE et Verts) et les autres (forces nationalistes et réactionnaires, ACRE). Les premiers abordent les mêmes thèmes mais avec des nuances plus ou moins fortes selon leurs positionnements politiques, formant de fait un arc allant du centre droit au centre gauche. Ainsi, concernant les droits civils, les Socialistes sont les plus allants. De même ils sont les plus soucieux de la dimension sociale de la politique économique (emplois, revenus, fiscalité). Même s'ils attachent une certaine importance aux questions du climat et de l'environnement, cette attention est moins préminente que chez les Verts, qui sont très engagés, de façon générale sur les questions sociales et d'environnement et très réservés sur les accords de libre-échange. Quant aux libéraux, ce sont les plus intéressés par la dimension économique (commerce, croissance, innovation, investissement). Le PPE est également centré sur les questions économiques, mais sa principale priorité concerne l'ordre public, la sécurité, les valeurs et la politique étrangère. Paradoxalement, la question de l'immigration n'apparaît pas comme centrale pour les familles PPE, S&D, ALDE et Verts, à l'inverse des partis euroseptiques. Ces derniers portent des revendications relatives à la démocratie directe, à la souveraineté des États membres – notamment sur la circulation des personnes au sein de l'Union, à l'importance du pouvoir parlementaire dans les décisions législatives européennes, et s'opposent à toute harmonisation fiscale ou sociale.

Atelier des idées

Rendre accessible les équipements sportifs des écoles au grand public

Selon l'auteur, le nombre de Français désireux de s'adonner à une pratique sportive grandit chaque année. Pourtant, un décalage existe entre la demande sociale de pratique sportive et l'offre, qui peut s'expliquer notamment par un déficit d'infrastructures et d'équipements sportifs. Dans une logique de démocratisation de la pratique sportive, et d'accessibilité au sport partout

et pour tous, l'auteur propose d'exploiter un potentiel non utilisé jusqu'alors : les équipements situés dans les établissements scolaires (pistes d'athlétisme, gymnases...). L'idée serait de les rendre accessibles au public, à l'heure où ils sont le plus demandeurs de sport, à savoir en soirée et le week-end. Ces espaces répondant déjà aux normes en vigueur en termes d'accessibilité du bâti et de sécurité, seuls quelques ajustements seraient à prévoir pour accueillir du public, en matière de surveillance des lieux et des personnes. Une telle mesure à l'échelle nationale permettrait d'encourager et de populariser la pratique sportive de proximité, et ce à moindre coût.

Pour un wikipedia des bonnes pratiques agricoles

L'auteur part du constat que l'accès, tant aux dispositifs d'aide aux nouvelles installations qu'aux informations sur les bonnes pratiques (modes de culture raisonnables, respect de la biodiversité...), fut difficile lors de sa reconversion dans le monde agricole. Il propose donc la création d'une banque de donnée Européenne sur les bonnes pratiques agricole, avec un moteur de recherche qui permettrait de trouver des conseils sur des problématiques précises. La banque de donnée serait alimentée par les écoles agricoles, les chambres agricoles, les associations ainsi que des fermes expérimentales, avec un format de données réutilisable et libre d'accès.

Permettre aux aides-soignantes de travailler en libéral à domicile

Pour l'auteur, la majorité des soins de « nursing » (l'hygiène, la surveillance et l'observation, la prévention et le suivi relationnel) qui permettent à des personnes de rester à leur domicile en cas de maladie sont faits par des infirmiers - une minorité étant réalisée par des aides-soignants, dans le cadre du dispositif « Service de Soins A Domicile (SSIAD) ». Lors d'une hospitalisation, ces mêmes soins sont faits par des aides-soignants, sans que cela pose de problème particulier. L'idée formulée ici suggère de favoriser et faciliter le travail des aides-soignants en libéral. L'aide-soignant serait sous contrôle d'un infirmier, ce qui permettrait à ce dernier de se spécialiser son cœur de métier. Selon l'auteur, cette idée pourrait favoriser le maintien à domicile des patients, ce qui ferait baisser hospitalisations et coûts, et contribuer à créer des emplois.

Protéger la biodiversité grâce aux mairies

L'idée constate que les oiseaux, les abeilles et, de façon générale, tous les insectes, sont en déclin. L'auteur propose que chaque Mairie s'engage à nourrir les oiseaux pendant la saison hivernale, fasse construire des ruches pour les abeilles ainsi que des abris à insectes. Si certains particuliers s'efforcent de prévenir la disparition d'oiseaux l'hiver en les nourrissant, le modèle pourrait être généralisé la disparition des abeilles en construisant des ruches, et des insectes en leur offrant des abris naturels dans les jardins (tas de bois par exemple) ou en fabriquant ou achetant des "hôtels à insectes".

Former à la vie politique et sociale

Lors d'une réunion de marcheurs de l'ensemble des comités du Dunkerquois, les participants ont soulevé qu'un nombre de nos concitoyens n'étaient pas bien informés des bases de nos institutions et de la vie politique en France. Les participants souhaitent donc instituer dès le CM1 un cours d'instruction civique et sociale pour tous, qui se prolonge dans le secondaire et jusqu'au baccalauréat. Ce dispositif irait de pair avec la création d'un secrétariat d'état ou un haut-commissariat "Enseignement civique" rattaché au ministère de l'éducation nationale, chargé spécifiquement de la formation civique et sociale des citoyens sortis des cursus scolaires. Sa mission sera de favoriser la connaissance par les citoyens de la vie politique française : cours, intervention dans les médias, MOOC ... seraient délivrés par les grandes écoles et les universités. Cette mission pourrait également être incluse dans les cursus universitaires de leurs étudiants ou dans le service national universel.

Évènements

Avril :

8 avril – Concurrence et mondialisation

La Banque de France et le ministère de l'économie organisent, dans le cadre de la présidence Française du G7, une conférence qui abordera notamment l'importance des politiques de concurrence, de la régulation du secteur financier ou encore de la croissance économique dans un monde digitalisé. Bruno Le Maire, Ministre de l'Économie et des Finances, François Villeroy de Galhau, Gouverneur de la Banque de France et Margrethe Vestager, Commissaire Européenne à la concurrence, discuteront de ces sujets.

9 avril – Quel agenda pour la croissance en France ?

France Stratégie organise, à l'occasion de la sortie de l'étude OCDE France 2019, un débat tant sur les lignes de forces que sur les points faibles de la trajectoire de croissance française, en se penchant notamment sur l'état du marché du travail et la qualité de l'investissement public au niveau national. Le diagnostic ainsi que les recommandations de l'étude seront présentés par Pierre Beynet, Antoine Goujard et Pierre Guerin de l'OCDE. François Ecalte, Fipeco, et Hélène Garner, France Stratégie, en discuteront les termes et les enjeux.

10 avril – L'industrie a-t-elle besoin de l'Union Européenne ?

L'Observatoire français des conjonctures économiques et la Fabrique de l'industrie organisent un débat sur les politiques industrielles de l'Union Européenne : investissements chinois, taxe numérique, champions européens, "airbus" des batteries, intelligence artificielle, acier européen, industrie du futur, filtrage des investissements étrangers, Europe numérique ... Autant de sujets dont débattrons Anne-Sophie Alsif (La Fabrique de l'industrie), Gilles Babinet (entrepreneur, Président du Conseil National du Numérique), Richard Balme (SciencesPo CEE), Elie Cohen (CNRS), Emmanuel Combe (Paris I, SKEMA Business School, Vice-Président de l'Autorité de la concurrence), Michel Fouquin (CEPII), ou encore Laurent Ménard (Secrétariat général pour l'investissement).

10 avril – Industrie et marchés de défense : dynamiques nationales et européennes

La Fondation pour la recherche stratégique (FRS), en partenariat avec Formation Continue Panthéon Sorbonne (FCPS) et en liaison avec le programme de recherche « Sorbonne War Studies », organise une demi-journée qui entend, dans un premier temps, interroger les dynamiques à l'œuvre en Europe en matière de coopérations interétatiques et interindustrielles dans le domaine des équipements de défense, et dans un second temps, permettre le débat sur les actions de la Commission européenne à destination du secteur industriel de la défense.

5 avril – Quel avenir pour l'Europe de la défense ?

La Fondation Jean Jaurès organise une conférence-débat sur la position stratégique de la France et des autres États membres de l'Union européenne concernant l'Europe de la défense. Florence Parly, ministre des Armées et Patricia Adam, directrice de l'Observatoire de la défense-Orion discuteront avec l'audience de ces questions.

18 avril – Dépendance en France

La Chaire « Économie de la dépendance des personnes âgées », créée en 2015 par la Fondation Médéric Alzheimer (FMA) et Paris School of Economics (PSE), organise en partenariat avec l'institut des Politiques Publiques une table ronde sur la prise en charge de la dépendance dans notre pays. Dominique Libault (Haut Conseil du financement de la protection sociale), Arnaud Chneiweiss (Fédération Française des Assurances) ou encore Pierre-Yves Geoffard (Chaire dépendance de l'École d'Économie de Paris) interviendront pour débattre des enjeux liés à l'évolution de la population dépendante ainsi que des réponses à apporter en termes d'offres de soins et de financement.